

Geud'Infos

Municipales



LA LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATIONS DE GEUDERTHEIM

N°44
AVRIL 2019

Dossiers

- LE PREMIER SALON DE COIFFURE
- LES FINANCES



www.geudertheim.fr

Éditorial



Marianne PETER
Adjointe au
Maire de Geudertheim

L'environnement recouvre l'ensemble des éléments qui entourent une espèce et lui permettent de vivre. Notre environnement, c'est notre support de vie, l'élément clé de notre survie. Or il est dangereusement affecté par nos activités. En effet, les milieux sont malheureusement massivement pollués.

Des millions de personnes dans le monde se mobilisent en organisant des marches pour le climat et dénoncent l'oisiveté des gouvernements. Mais regardons d'un peu plus près. Rien qu'à notre échelle, il y aurait bien des efforts à faire pour améliorer notre quotidien. Commençons par quelques bonnes pratiques écoresponsables :

- Participer au tri sélectif, ce qui se fait déjà bien dans notre Communauté de communes, mais des progrès restent encore à accomplir.
- Ne pas laisser nos déchets dans la nature. Bien trop souvent, les abords de la piste cyclable sont jonchés de déchets perdus par des personnes se rendant à la déchèterie avec des remorques non bâchées ou sans filet, ou de ceux d'un célèbre *fast-food*, jetés tout simplement par les fenêtres des voitures, ce qui dénature complètement le paysage. Plus loin, des mouchoirs en papier enlaidissent notre parcours de santé, alors que des poubelles ne demandent qu'à être remplies. Des déchets sauvages sont retrouvés tous les ans en forêt lors du *Oschterputz*, liés aux professionnels peu scrupuleux qui n'hésitent pas à déverser leurs détritiques dans la nature tout en facturant la déchèterie aux clients.
- Utiliser des moyens de transports doux en se rendant par exemple à l'école à vélo ou en marchant. Cette liste de bonnes pratiques n'est pas exhaustive.

Je finirai par une citation : « Si chacun balayait devant sa porte, le monde serait parfaitement propre ».

Joyeuses fêtes de Pâques.

Sommaire

3 à 9

Geud'actus

10-11

Dossier « Le premier salon de coiffure »

12-13

Dossier « Finances »

14

Infos pratiques

15 à 21

Tribune ouverte

21

Le calendrier

22

Anniversaires

23-24

État civil

Geud'Infos Municipales

La date limite de dépôt des demandes d'insertion pour le prochain G'IM est fixée au **17 juin 2019** pour parution début juillet.

Directeur de Publication :
Pierre Gross

Rédactrice en chef :
Michèle Heussner-Westphal

Comité de rédaction :
Arny Eyer mann, Christophe Herrmann,
Prázérés Machado, Dominique Mochel,
Jérémy Ohlmann, Béatrice Treil, Renaud Treil

Conception graphique et mise en page :
Damien Verrier

Crédits photos :
Commune de Geudertheim, Alfred Jung,
Migli photographie, Steve Muckensturm

Courriel : info@geudertheim.fr

Tirage : 1 200 exemplaires
Imprimé par l'Imprimerie Parmentier
sur du papier Oxygen Pure Silk 100 % recyclé
Avril 2019 - Dépôt légal en cours



Bassin de la rue de Kurtzenhouse : environ 5 000 m³

POUR ARRÊTER LA BOUE, ENFIN !



Bassin Bio rue Hornwerck : environ 2 000 m³



Bassin au-dessus de l'aire de remplissage : environ 1 300 m³

La problématique des coulées d'eaux boueuses de notre commune est une histoire ancienne qui a impacté une part des habitants de notre village presque tous les ans. Après plus d'une décennie de dures et longues études, de négociations, de changements d'interlocuteurs, de partenaires et d'administrations

(voir G'IM 14 de juillet 2011, G'IM 20 de décembre 2012 et G'IM 24 de décembre 2013) nous pouvons pousser un « ouf ! » de soulagement. En effet, l'arrêté préfectoral autorisant l'aménagement de quatre bassins de rétention pour la lutte des coulées d'eaux boueuses a été signé le 7 mars 2019. La 1^{re} phase des

travaux a été programmée de mi-avril à fin mai 2019. Les aménagements sont localisés au nord du bourg de Geudertheim. Les bassins seront enherbés avec des plantes héliophytes et hygrophytes. Nous reviendrons plus en détail sur ce dossier lors du prochain G'IM.

3^e ÉDITION DE LA « SEMAINE ALSACIENNE »



Le spectacle de fin de semaine présenté aux parents.

traversière) et Gaëlle Krebs (éducatrice stagiaire de jeunes enfants) rythmaient les matinées par des jeux et des chants. Par alternance, Philippe Klein et Isabelle Grussenmeyer (musiciens intervenants) se sont joints au groupe dans l'après-midi pour réciter des histoires et faire apprendre des chansons en alsacien, avec des jeux de rôle et de petites saynètes. Marie-France Dufils, qui a coordonné cette manifestation en sa qualité de présidente de l'ABAMA, était époustoufflée par la facilité avec laquelle les enfants assimilaient le vocabulaire en l'espace de quelques jours, et même à le réactiver rapidement pour ceux déjà inscrits lors de la précédente, voire de la première édition. La semaine s'est achevée par un spectacle pour les parents, en présence de journalistes de France 3 Alsace qui, à partir de quelques séquences et interviews, ont réalisé un reportage diffusé dans le *Rund Um* quelques jours plus tard. Il est disponible en *replay* à l'adresse suivante : <https://youtu.be/aRjJdLwo-Ak>

Apprendre l'alsacien entre jeunes et de façon ludique, tel a été l'esprit de la 3^e « Semaine alsacienne » organisée par la Communauté de communes de la Basse-Zorn du lundi 11 au vendredi 15 février au *Waldeck* à Geudertheim. 21 enfants (dont 10 de Geudertheim) y ont pris part. Après l'accueil et le petit déjeuner alsacien, les encadrantes Laura Matz (musicienne intervenante et professeur de flûte

ADIEU MADAME LA DIRECTRICE

Aimée Tissier, figure emblématique du village, s'en est allée le 18 février dernier, dans sa 87^e année. Originaire de Strasbourg, elle a fait ses études à l'École normale pour embrasser une carrière d'institutrice dont elle avait la vocation. Elle a effectué quelques remplacements à Geudertheim à partir de 1955, avant d'y être définitivement affectée en 1957 et d'y emménager avec son mari, Guy Tissier, décédé en 2014. Les plus anciens s'en rappellent, c'était à une époque où les élèves catholiques et protestants étaient encore séparés, mais cela a pris fin quelques années plus tard. Jusqu'à sa retraite en 1997, 40 générations d'enfants de la commune, soit environ 1 200 élèves, ont fréquenté la classe de « Madame Tissier », essentiellement la Grande section de l'école maternelle de Geudertheim. Raison de plus pour associer très étroitement son nom et sa personnalité à cette école, elle en a été la directrice durant ces mêmes décennies : un record de longévité ! Amis, anciens élèves, anciens parents d'élèves, anciens collègues, sont venus nombreux à l'église protestante pour entourer la famille et pour rendre un dernier hommage à la défunte, lors du culte d'adieu célébré par le pasteur Frédéric Setodzo. La cérémonie a été rehaussée par la chorale *Vocalia* de Brumath qui a interprété quelques-uns des chants préférés de son ancien membre.



ÉPICERIE SOLIDAIRE *LA FRATERNITÉ*



Carole Biebler, Samir Dala et Benoit Pierron

Le mercredi 13 mars 2019, certains membres du CCAS ont visité l'épicerie solidaire *La Fraternité* située 1 rue du Marché à Brumath, dans un local mis à disposition par la mairie de Brumath au rez-de-chaussée de l'École de musique. Carole Biebler, CESF (Conseillère en Économie Sociale Familiale), salariée, et deux bénévoles en ont expliqué le fonctionnement. Créée en janvier 2018, gérée par *Caritas Alsace*, l'épicerie a pour objectif de permettre à des familles en situation précaire d'effectuer des achats de première nécessité à coût réduit, et de retrouver une autonomie après quelques mois. Elle compte une salariée à mi-temps et 23 bénévoles, principalement des retraités. Ce sont les travailleurs sociaux (assistantes sociales etc.) qui se chargent d'établir le dossier qui passera devant une commission. Les personnes pouvant bénéficier de ce service résident dans les communes adhérentes à la démarche (une dizaine de communes autour de Brumath, dont Geudertheim), qui contribuent au

fonctionnement de l'épicerie à hauteur de 1 € par habitant et par an. Les produits proviennent essentiellement de la Banque alimentaire : un mercredi par mois, un camion vient livrer les produits « secs » (pâtes, sucre...), et toutes les semaines, livraison de produits frais à date courte (achats *Intermarché* pour les produits d'hygiène et d'entretien). Une commission, composée d'une quinzaine de personnes (salariée et bénévoles), étudie les dossiers toutes les deux semaines et détermine si la famille peut accéder à l'épicerie. Souvent les personnes ont eu un accident de la vie (perte d'emploi, divorce...), des frais imprévus, une mauvaise gestion budgétaire... L'accueil des familles se fait sur rendez-vous et, pendant la période où elles bénéficient de ce service, elles s'engagent à respecter un projet (payer les factures, financer une formation...). L'accès à l'épicerie est prévu le jeudi sur rendez-vous d'environ 15 minutes. Un panier hebdomadaire est alloué aux familles en fonction de la composition familiale (20 € pour une personne seule). En participant financièrement, elles gardent une certaine dignité. Le passage en caisse reste un moment convivial d'échanges avec les bénévoles. Tous les deux mois, les personnes sont revues pour faire le point sur leur situation. Le but est de permettre aux bénéficiaires de retrouver une autonomie financière. Durant l'accompagnement, des ateliers sur la gestion du budget, la cuisine, la couture etc. sont proposés par *Caritas* ou par des bénévoles pour recréer du lien. À ce jour, 35 familles sont concernées par semaine, soit 80 bénéficiaires, principalement des personnes isolées ou retraitées. La motivation de tous est de voir des résultats positifs après quelques mois d'accompagnement.

UN ARBRE, UNE VIE

« J'aime appuyer ma main sur le tronc d'un arbre devant lequel je passe, non pour m'assurer de l'existence de l'arbre - dont je ne doute pas - mais de la mienne » (Christian Bobin). Dans une ambiance décontractée et chaleureuse en ce samedi 30 mars, 28 bébés sur 35 nés en 2018 étaient présents avec leurs parents pour planter leur arbre de naissance. Souvent ils étaient accompagnés du grand frère ou de la grande sœur, voire de papi et mamie. Les membres de la commission Forêt ont planté les arbres pour les enfants absents. Une fois planté et arrosé, l'arbre a été entouré de la petite famille pour la photo souvenir. Et pourquoi ne pas la refaire chaque année, pour témoigner de la bonne croissance de l'enfant et de l'arbre, étant précisé que ce dernier devra être arrosé régulièrement ! Profitant de la clémence du temps, le verre de l'amitié a été offert sur place sous les arbres trentenaires bordant le terrain de plantation. Souhaitons que la génération 2018 vienne souvent appuyer ses mains sur l'arbre !



BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} février 2019

Le Conseil municipal a décidé :

- de créer 2 postes, le premier permanent d'adjoint administratif à temps non complet (31/35^e) à compter du 3 avril 2019, le deuxième d'adjoint technique contractuel à temps complet à compter du 1^{er} mai 2019.
- de participer financièrement à deux séjours scolaires organisés par le collège Baldung Grien, à savoir 175 € pour une classe de ski à La Toussuire-Les Sybelles concernant 7 élèves de Geudertheim, et 60 € pour un voyage scolaire en Sicile avec 3 Geudertheimois.
- la mise en œuvre d'une modification simplifiée du PLU portant plus précisément sur le secteur du projet d'AFUA « Die Binn » et d'en confier la réalisation à l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique).

Séance du 1^{er} mars 2019

Le Conseil municipal a :

- approuvé le projet de construction d'une école et d'un périscolaire « maternelle » pour un coût prévisionnel de 2 080 000 € H.T., hors frais d'architecte et de mobilier, et décidé d'engager un concours de maîtrise d'œuvre à cet effet. Il a également chargé le Maire de saisir les différentes instances pour des aides financières liées à ce projet.
- émis un avis favorable au programme d'action 2019 transmis par l'ONF concernant la forêt communale, excepté les travaux d'entretien du périmètre des parcelles 7 et 9.
- émis un avis défavorable au projet de coupes 2019 établi par l'ONF.
- approuvé la réalisation de travaux, à savoir la réfection du clocher de l'église catholique et la rénovation de l'éclairage du terrain de foot, en chargeant le Maire de saisir les différentes instances pour des aides financières correspondantes.

PRIORITÉ À DROITE DANS GEUDERTHEIM !

Les travaux de voirie réalisés rue du Général de Gaulle au cours de l'été 2018 ont achevé le réaménagement de l'artère principale du village entamé en 2011 avec le tronçon sud et poursuivi en 2014 avec la route de Bietlenheim. Au fur et à mesure la règle dite de « priorité à droite » a été instaurée. Associée aux aménagements de type plateau ou chicane, elle contribue à la réalisation de l'objectif de réduction de vitesse des véhicules. Afin d'harmoniser les règles de priorité et faciliter ainsi la gestion des intersections aux usagers, la règle de priorité à droite sera étendue à l'ensemble de l'agglomération à compter du 1^{er} mai 2019. Tous les panneaux de signalisation de type « Stop » ou « Cédez le passage » seront retirés et les marquages au sol actuels recouverts, à l'exception de ceux du carrefour giratoire à l'intersection de la rue de la Zorn avec la route de Bietlenheim. En outre, des coussins berlinois seront posés au débouché des rues du Chevreuil et de Kurtzenhouse afin de modérer l'allure des véhicules qui rejoignent l'artère principale. Un panneau de signalisation temporaire sera posé sur chaque panneau d'entrée d'agglomération pour signaler la modification aux usagers. Par contre les règles de priorité restent inchangées dans la zone artisanale.



10^e ÉDITION : MERCİ POUR CETTE SOIRÉE

Le vendredi 18 janvier 2019 a eu lieu la traditionnelle soirée en l'honneur du personnel communal et des forces vives de la commune qui perdure déjà depuis une décennie. Le maire Pierre Gross retraça le bilan de l'année écoulée et les objectifs de 2019 dont le mot d'ordre est de poursuivre les actions pour l'attractivité de la commune : « Nous sommes dans un monde qui bouge sans cesse, où tout va trop vite, et pourtant il faut aller de l'avant si nous voulons tenir le cap ». Lors de son discours, il félicita et remercia les employés communaux pour l'excellent travail accompli et leur engagement quotidien au service des habitants. Il exprima aussi sa reconnaissance aux nombreux bénévoles venant prêter main forte avec dévouement tout au long de l'année et qui ont une passion ardente pour leur commune. Puis il demanda aux présidents des associations sportives, culturelles et sociales d'adresser ses plus sincères remerciements à l'ensemble des membres bénévoles pour leur disponibilité, leur participation et leur action menée au sein de leur association durant toute l'année. Place ensuite à la partie récréative où un délicieux repas fut offert aux convives, le tout agrémenté en musique par notre DJ Éric dans une ambiance conviviale et détendue.



CÉRÉMONIE DES VŒUX

Pour un certain nombre de Geudertheimois, l'apéritif du premier dimanche de l'année 2019 s'est déroulé au caveau de la mairie à l'occasion de la cérémonie annuelle des vœux et d'accueil des nouveaux habitants. Le maire Pierre Gross a précisé que pour la première fois de son histoire le village dénombre plus de 2 500 habitants, grâce notamment aux 128 *neje Geyderther* (nouveaux Geudertheimois). Avant de formuler ses vœux, il a souligné les points forts du village et l'importance de son monde associatif pour favoriser le « vivre ensemble », fondement de l'action municipale.

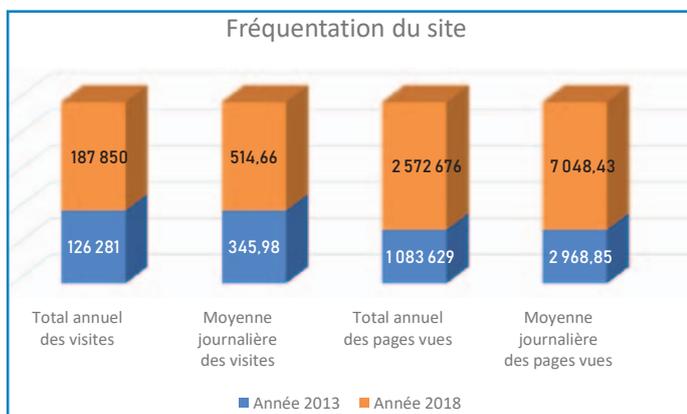
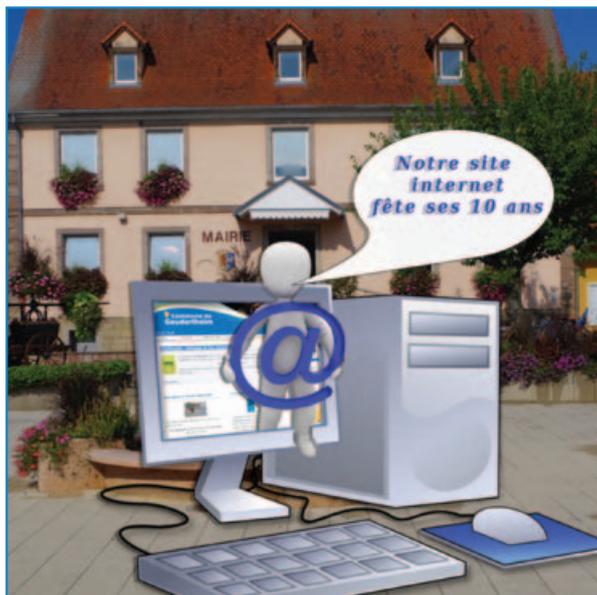


CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Par arrêté du 10 janvier 2019, le Préfet a désigné les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de Geudertheim, à savoir : Michel Urban, Arny Eyermaun, Pia Junger, Frédéric Jung et Vanessa Klein. Cette commission doit se réunir au moins une fois par an ainsi qu'entre le vingt-quatrième et le vingt-et-unième jour avant chaque scrutin. Ainsi, elle devra se réunir entre le 2 et le 5 mai pour les élections européennes prévues le 26 mai 2019.

NOTRE SITE INTERNET A 10 ANS !

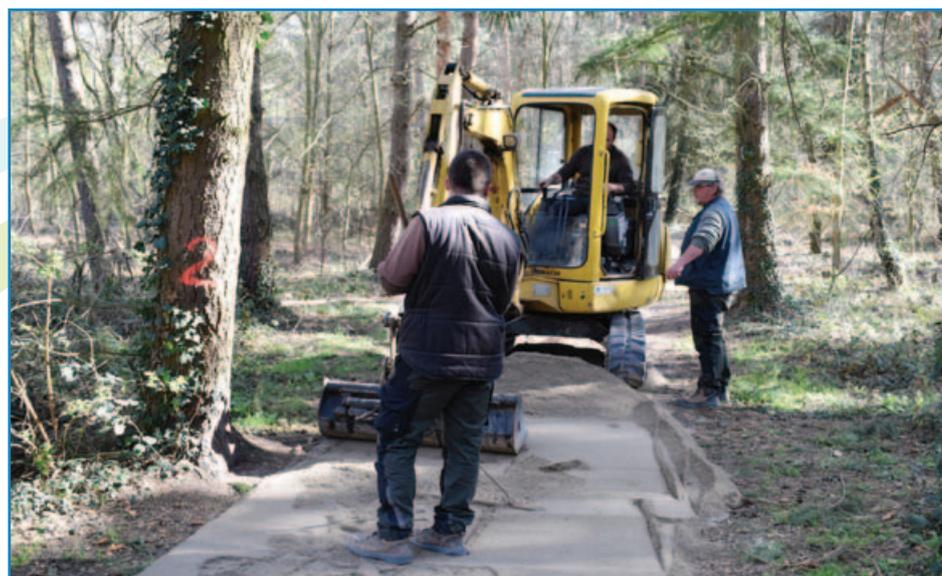
Le travail de création du site internet de la commune de Geudertheim a commencé en 2008 après les élections municipales sous l'égide de la commission Communication nouvellement constituée. Plusieurs mois ont été nécessaires pour définir le contenu, l'articulation des divers éléments, le rubriquage, puis assurer l'écriture et la création des articles, la prise de photos ainsi que la mise en page et la charte graphique. L'ensemble a été mené à bien par les membres de la commission, sans soustraction. Le site a été ouvert au public le 15 avril 2009, il y a juste 10 ans. Depuis il a bien sûr été enrichi et complété par de nouvelles rubriques et de nouveaux articles, et il reste encore bien des choses à faire. Son visuel a été rafraîchi en 2014 avec un nouveau bandeau d'accueil et la mise en place de menus déroulants.



Ci-contre un graphique montrant quelques éléments chiffrés sur l'évolution de l'utilisation du site. La commission Communication s'efforce de présenter au public des données pertinentes et à jour et sollicite votre aide pour ce faire. Elle compte en effet sur la transmission en mairie des informations relatives aux mises à jour à réaliser, par les entreprises, les associations ou les particuliers, ainsi que le signalement de toute erreur détectée. www.geudertheim.fr/contactez-nous.

LIFTING DU PARCOURS LUDISME ET ÉQUILIBRE VITAL !

Réalisé conjointement par les communes de Geudertheim et Hoerdt et inauguré le 24 septembre 2011 par le ministre chargé des Collectivités territoriales de l'époque Philippe Richert, le parcours « Ludisme et Équilibre Vital » est victime de son succès. En effet la couche de gravillon s'est dégradée sous l'effet du temps et surtout des nombreux passages



des promeneurs, joggeurs et autres cyclistes, laissant apparaître des affaissements et des nids de poules. Une réfection en profondeur, dont le coût est supporté par les deux communes, était devenue nécessaire. L'entreprise René Wolff Espaces Verts de Hoerdt a été mandatée pour poser une nouvelle couche de concassé sur les 2 950 m du parcours afin de lui donner une seconde jeunesse. Par ailleurs, pour que le plaisir de s'y promener reste entier, un effort d'une minorité d'utilisateurs pour ne plus jeter les papiers et mouchoirs usagés au sol mais dans les poubelles ferait le bonheur de tous.

LES TRAVAUX DU GCO

Après le démarrage des travaux préparatoires à l'automne 2016, le chantier de construction du Contournement Ouest de Strasbourg (GCO) vient de débuter en plusieurs points du tracé, suite à l'obtention de l'arrêté préfectoral au titre du Code de l'environnement publié le 31 août 2018. Cet arrêté permet à ARCOS, concessionnaire de l'infrastructure de démarrer les opérations définitives de construction de l'autoroute qui devraient s'étaler sur environ 3 ans. Le chantier, mené par SOCOS (groupement d'entreprises en charge de la conception et de la construction), va se dérouler simultanément sur l'ensemble des 24 km du tracé. Les premiers terrassements



ont actuellement lieu sur les bans d'Eckwersheim et d'Ittenheim. En septembre les travaux préparatoires se sont poursuivis avec notamment les opérations de déboisement au sud du massif du *Krittwald*, les déviations de réseaux, ainsi que les opérations d'archéologie préventive commencées en 2016.

L'AMÉNAGEMENT FONCIER DU GCO



Après l'enquête publique sur le mode et le périmètre d'aménagement foncier à la fin de l'été 2017, la commission intercommunale d'aménagement foncier de Vendenheim, Bietlenheim, Geudertheim, Hoerd et Weyersheim a acté la mise en œuvre d'une procédure d'aménagement foncier agricole et forestier avec inclusion de l'emprise de l'ouvrage de l'autoroute A355, Grand Contournement Ouest de Strasbourg, consistant au prélèvement de cette dernière sur la totalité des terrains compris dans le périmètre d'aménagement foncier, moyennant indemnité à la charge du maître d'ouvrage. Elle a arrêté sa proposition de périmètre qui correspond à une superficie à aménager d'environ 3 519 hectares situés sur le territoire des communes précitées ainsi que des extensions sur les communes de Brumath, Eckwersheim, Kurtzenhouse et Reichstett. L'arrêté préfectoral du

6 avril 2018 a fixé les prescriptions à respecter dans l'organisation du plan du nouveau parcellaire, puis l'arrêté du président du Conseil départemental du 17 avril 2018 a ordonné l'opération d'aménagement foncier et en a fixé le périmètre. La commission intercommunale et les commissions communales d'aménagement foncier ont entamé le travail de classement et d'évaluation des terrains avec l'appui technique du cabinet de géomètres experts Jean-Georges Lambert et Associés, attributaire du marché public d'aménagement foncier. Cet aménagement a pour objet d'attribuer à chaque propriétaire, dans chacune des catégories de terrains définies comme nature de culture, une superficie équivalente en valeur de productivité à celle des terres qu'il possède dans le périmètre, déduction faite des superficies nécessaires à la réalisation des ouvrages collectifs (emprise du GCO, chemins, mesures compensatoires, projets éventuels d'équipement ou intercommunaux). Le classement opéré dans le cadre de l'aménagement foncier est un classement qui lui est propre et qui est indépendant du classement cadastral, fiscal ou issu d'une précédente opération d'aménagement foncier. À l'issue du travail des commissions, une consultation des propriétaires sera organisée en mairie en septembre 2019. En parallèle et suite à cette consultation, le cabinet de géomètres-experts procèdera à la « réception des vœux » et recueillera les souhaits des propriétaires et agriculteurs situés à l'intérieur du périmètre des opérations en vue de l'élaboration du plan du nouveau parcellaire.

Le premier Salon de coiffure : avant tout une affaire de famille !



GÉNÉRATION COIFFURE

De 1937 à l'aube du XXI^e siècle, il n'y avait qu'un seul salon de coiffure, mixte, même si les femmes, qui travaillaient surtout dans les champs à l'époque, n'allaient pas « se faire belles » aussi souvent que de nos jours. Depuis 2004, d'autres salons de coiffure et instituts de beauté ont vu le jour pour satisfaire les demandes des clients. On remarquera au passage que la profession, autrefois exclusivement masculine, s'est entièrement féminisée à Geudertheim.

Le premier salon rue du Puits

Les anciens se souviennent de Guillaume Wolff, le premier coiffeur de Geudertheim. De caractère serviable, bavard et enjoué, il faisait l'unanimité. Ses clients venaient en voisins et aussi des villages environnants, parfois à pied. Une fidèle cliente de 90 ans vient toujours se faire coiffer chez Muriel, la petite-fille de Guillaume. Elle a ainsi connu toutes petites au salon : Irène la fille, Muriel la petite fille et Éliette, l'arrière-petite-fille, la seule à n'avoir pas suivi le même chemin.

Guillaume est né en 1914 dans la maison familiale, rue du Puits à Geudertheim. Ses parents

étaient agriculteurs. Il a fait son apprentissage chez le coiffeur Jung à Brumath. Avant de débiter le métier, il s'est engagé volontairement dans l'armée comme chasseur à cheval. Il a séjourné en Algérie de 1935 à 1937. À son retour, il a installé son salon de coiffure dans la maison familiale de la rue du Puits. Il a d'emblée pris en charge aussi bien les hommes que les femmes car, à l'époque, les salons de coiffure pour dames étaient rares. Il a été secondé par Eugène Raepffel, Hoerdtois d'origine, avec qui il partageait la passion du football, jusqu'à être les fondateurs et présidents successifs du football-club de Geudertheim à partir de 1940.



Il a fière allure, notre Guillaume !

Le salon actuel

La maison familiale étant trop petite, il a cherché à construire un salon de coiffure plus grand. Le destin a voulu que de nombreux incendies frappent le village, et notamment dans la rue principale menant à Hoerdt. Les villageois des alentours, avaient surnommé Geudertheim : « *Brandenburg* ».

Le salon, toujours en même lieu et place à ce jour, fut achevé en 1948. Guillaume a eu le mérite de se battre pour obtenir un financement privé à Brumath, après le refus des institutions bancaires classiques. À cette époque les hommes se faisaient raser deux fois par semaine. Il n'y avait pas de rendez-vous et, le plus souvent, les clients passaient au salon en fin de journée, après le travail. Les femmes ne sont « allées chez le coiffeur » que plus tard.



Il en a accueilli, des gamins de Geudertheim !

Dans le livre *Le grenier aux images* se trouve une photo de Guillaume coiffant Lina Conrad le jour de son mariage avec Georges Voltzenlugel, le 16 août 1938. Son activité ne se limitait pas à la coiffure des vivants. Il rasait les morts et aidait à les mettre en bière. Il savait arracher les dents et prodiguait des soins de pédicurie. Dans ses moments de temps libre, entre deux clients, il s'occupait de son jardin et notamment du potager. Il se déplaçait en *Sofex* pour passer à la coopérative y acheter le matériel dont il avait besoin. Cela comportait notamment des savons de la fameuse marque *Palmolive*. D'autres produits, plus spécifiques, changeaient de

mains sur un signe convenu de la tête et Muriel qui, enfant, observait ce manège, a découvert bien plus tard que le petit paquet provenant de l'étagère inaccessible contenait des préservatifs. Ce n'est qu'en 1960 qu'il a pu acheter sa première voiture, une *Dauphine*. Comme il était disponible, ce véhicule a même servi d'ambulance pour emmener à Brumath une femme enceinte en train d'accoucher. Cette vie d'aventures excitait les gamins qui voulaient « faire le Guillaume ». À Geudertheim, le métier de pompier était alors relégué en deuxième position...

Les générations suivantes

Irène, sa fille, a repris le salon le 1^{er} juin 1979 après un apprentissage à Strasbourg chez Antoinette. Guillaume est décédé en 1988 et Irène a pris sa retraite en juillet 1999. Muriel, sa fille, a fait son apprentissage pendant deux ans à Reichstett en 1979, puis a enchaîné avec un brevet de maîtrise durant trois ans. Elle a pu seconder Irène puis a repris seule le salon le 1^{er} août 1999, représentant la troisième génération de coiffeurs dans ce salon qui mérite bien son nom : « Génération coiffure ».



COIFFURE SYLVIE

Diversification de l'offre actuelle

Depuis l'offre s'est étoffée à Geudertheim dans les domaines :

- de la coiffure : ouverture du salon de Sylvie Zinck en août 2004 (50 rue du Gal de Gaulle) et de celui de Christelle Kleinklaus en juin 2016 (42 rue du Gal de Gaulle).
- de l'esthétique (esthéticienne, prothésiste et styliste onguilaire), avec deux instituts de beauté : Institut *Esprit Bien-être* en décembre 2015 (67 rue du Gal de Gaulle), dirigé par Vanessa Galvani, et *L'instant douceur* en juin 2016 (42 rue du Gal de Gaulle), dirigé par Michèle Fessler.
- de la manucure uniquement : *Sara passion d'ongles*, styliste onguilaire (4 rue des Alouettes).

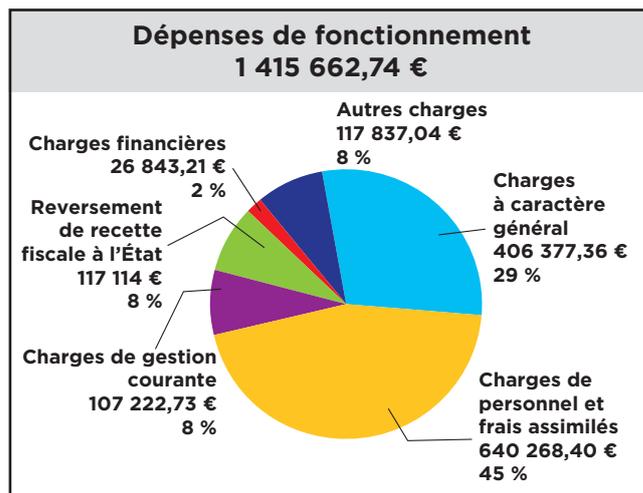
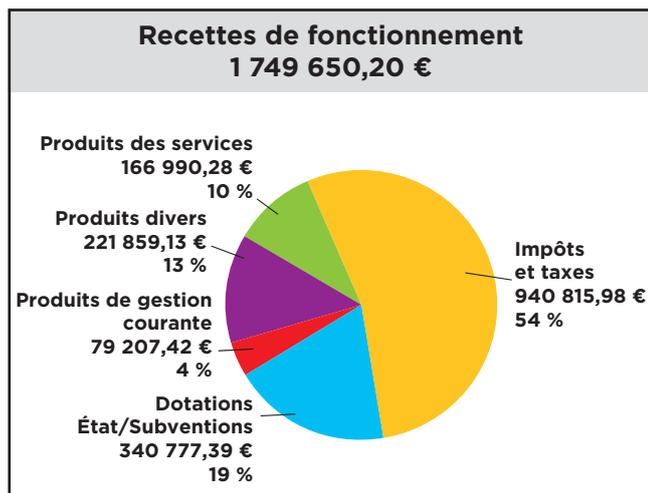


KRISTEL'HAIR

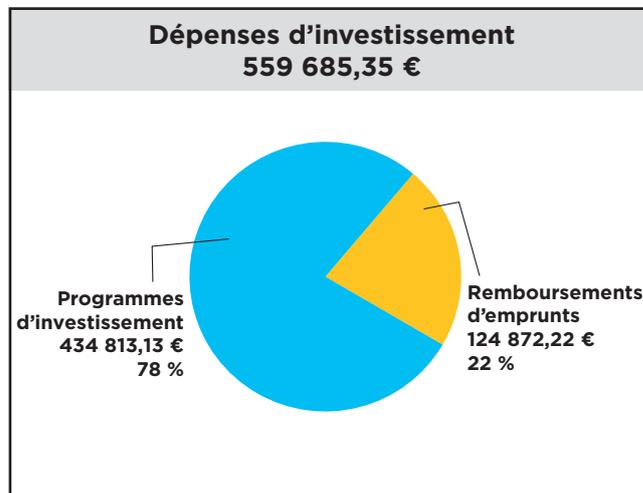
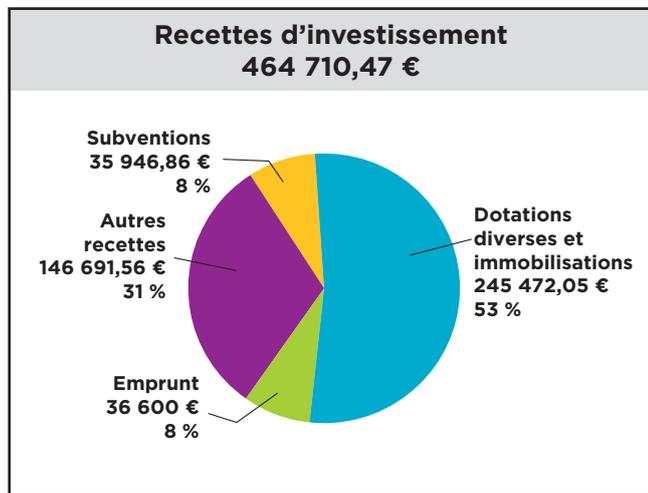
Les finances de notre commune

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2018

Lors de sa séance du 29 mars 2019, le conseil municipal, en présence de Danièle Reitz, trésorière principale de Brumath, a adopté, par 17 voix pour et 1 abstention, le compte administratif 2018 de Geudertheim qui révèle un excédent global de 239 012,58 €. Après intégration de l'excédent de 1 770 774,84 € de 2017, le résultat consolidé atteint 2 009 787,42 €. Il a également constaté la parfaite adéquation entre ce compte administratif et le compte de gestion établi par les services du centre de finances publiques de Brumath. Si les équipements liés aux travaux d'aménagement de la rue du Général de Gaulle représentent près de la moitié des dépenses d'investissements de 2018, les autres projets n'ont pas été négligés, comme en témoignent les exemples cités en bas de page.



Excédent de fonctionnement : 333 987,46 €



Déficit d'investissement : -94 974,88 €

Résultat de l'exercice 2018 : 239 012,58 €

Excédent 2017 reporté (pour mémoire) : 1 770 774,84 €

Résultat cumulé : 2 009 787,42 €



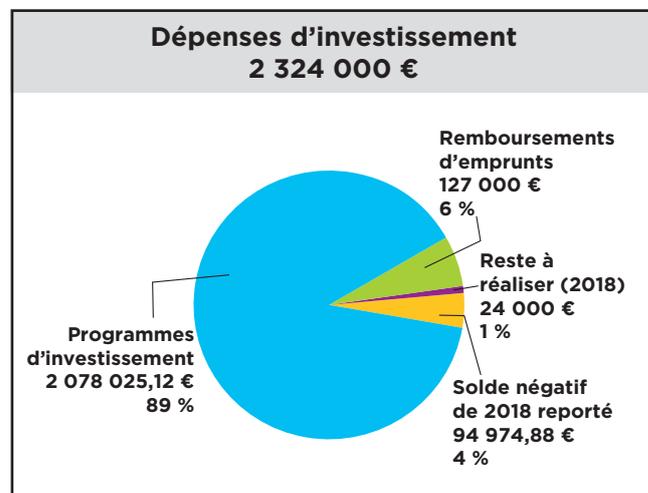
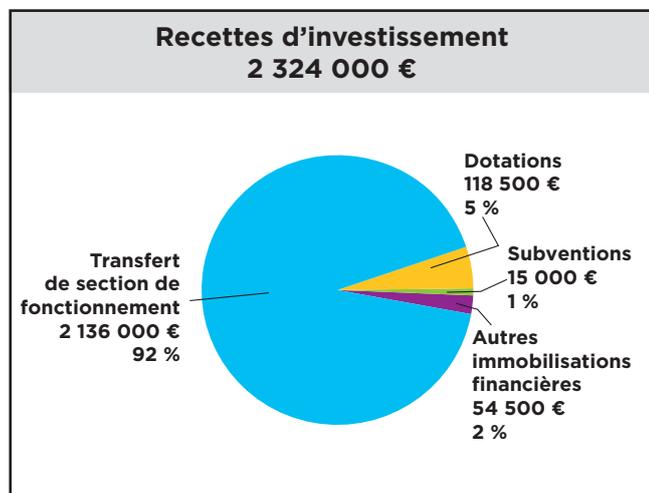
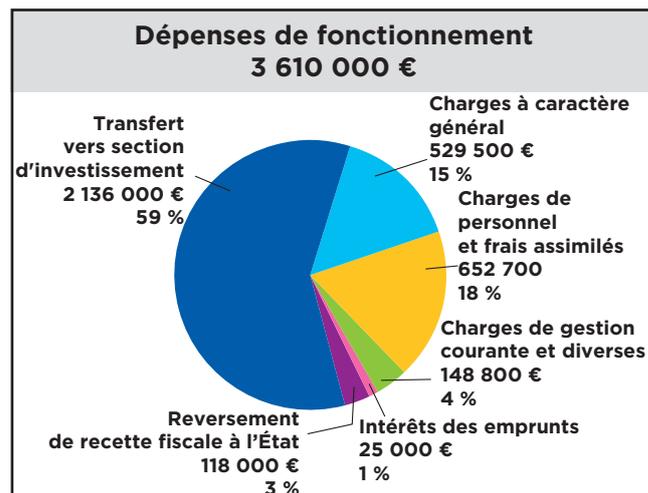
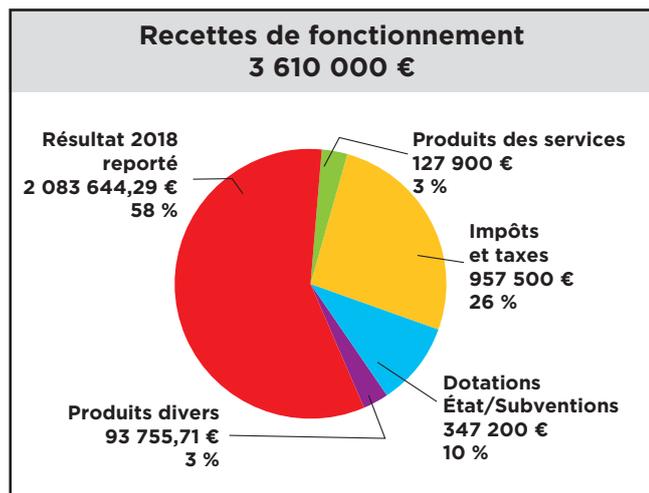
Quelques exemples de dépenses d'investissement de 2018 :

- Éclairage public (rue du Gal de Gaulle)
- Arrosage automatique (rue du Gal de Gaulle, acompte)
- Illuminations de Noël (rue du Gal de Gaulle)
- Mairie (peinture, éclairage, remplacement du parc informatique)
- Salle polyvalente (isolation mezzanine, mise aux normes, lave-vaisselle, ...)
- Waldeck (Garde-corps, pergola)
- École maternelle (volets roulants + mobilier)
- École élémentaire (aménagement de salle de classe, remplacement de la chaudière, tableau blanc interactif ...)
- Tracteur-tondeuse

174 813,33 € TTC
10 744,00 € TTC
7 111,20 € TTC
41 324,31 € TTC
24 385,69 € TTC
14 806,43 € TTC
5 926,14 € TTC
57 566,43 € TTC
37 297,00 € TTC

Le Budget Primitif 2019

Le budget primitif 2019 a été préparé par les services administratifs et la commission Finances, puis présenté le 29 mars 2019 au conseil municipal qui l'a approuvé à l'unanimité. Il présente une situation équilibrée à 3 610 000 € en section de fonctionnement et 2 324 000 € en section d'investissement. En section d'investissement, les deux projets les plus conséquents concernent les travaux liés à la toiture du clocher de l'église catholique et le démarrage du projet d'extension du pôle enfance (construction d'une école et d'un périscolaire maternels) sur le site jouxtant la rue de la Paix (parcelle maison Greder), destiné à répondre à la croissance confirmée des effectifs scolaires. Le budget primitif 2019 en chiffres :



Quelques exemples de dépenses d'investissement prévues pour 2019 :

• Éclairage public (solde rue du Gal de Gaulle + remplacement de lampadaires)	57 000 € TTC
• École élémentaire (rénovation d'une salle de classe, tableau numérique interactif)	17 000 € TTC
• Extension du pôle enfance	100 000 € TTC
• Mairie (rafraîchissement, armoire informatique, défibrillateur...)	28 000 € TTC
• Église catholique (toiture du clocher)	175 000 € TTC
• Aménagement de parking devant la résidence senior rue du Moulin	30 000 € TTC
• Travaux en forêt (plantations...)	16 000 € TTC
• Parcours ludisme et équilibre vital (amélioration du cheminement)	30 000 € TTC
• Éclairage du stade de la Forêt	42 000 € TTC

Les impôts directs

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de maintenir les taux des 3 taxes (Taxe foncière sur le bâti, taxe foncière sur le non bâti et taxe d'habitation) et de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

Les taux de référence en résumé

Taxe d'habitation	14,93 %
Taxe sur le foncier bâti	7,39 %
Taxe sur le foncier non bâti	49,31 %
CFE	17,70 %

MATINÉES BULLES

Depuis le début de cette année, l'Esprit de Famille, association installée à Geuderthaim dans les locaux du *Waldeck*, propose des ateliers visant à soutenir le lien parent-enfant qui s'établit de manière privilégiée durant les premiers mois de vie partagée : « les matinées bulles ».

Dans cette optique, des intervenants mettent leurs pratiques au service de ce moment d'échange et de connexion. Au travers de la musique, du chant, d'exercices de respiration, ils vous proposent une pause détente au service de votre bien-être et de la relation à votre nourrisson. Les ateliers se déroulent le vendredi de 9 h à 11 h, ils sont ouverts aux papas ou mamans et leur enfant jusqu'à 12 mois.

Toujours dans une dynamique de convivialité propre à l'association, l'atelier est précédé par un temps de présentation et suivi d'un moment d'échange accompagné par une collation.

Pour tous renseignements et inscription (obligatoire) voir le site internet www.abama.net ou contacter Marie-France Dufils au 06 48 14 49 68 ou par courriel : marie-france-dufils@abama.net



FRONTALIERS GRAND EST



Le Centre de ressources Frontaliers Grand Est informe les salariés, les entreprises, les étudiants et les demandeurs d'emploi sur les législations et les conditions de vie et de travail dans nos pays voisins (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse). Vous êtes frontalier ou souhaitez le devenir ? Vous pouvez contacter notre équipe par courriel (contact@frontaliersgrandest.eu) ou par téléphone (+33 (0)3 87 20 40 91) pour obtenir gratuitement des réponses à vos questions sur le droit du travail, la protection sociale, la fiscalité, la formation continue, etc.

**Frontaliers Grand Est - World Trade Center - Tour B
2, Rue Augustin Fresnel - 57070 METZ - www.frontaliers-grandest.eu**

HORAIRES DES CENTRES DE FINANCES PUBLIQUES

Par décision de Mme la Directrice de la direction régionale des finances publiques du Bas Rhin, les horaires d'ouverture de tous les Centre de finances publiques du Bas-Rhin, notamment ceux de Brumath et de Schiltigheim, sont modifiés depuis le 15 février 2019 comme suit :

- Ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h les lundis, mardis et jeudis ;
 - Ouvert de 8 h 30 à 12 h les mercredis.
- Les centres sont fermés les mercredis après-midi et les vendredis toute la journée.

VÉRIFICATION DE VOTRE INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit sur la liste électorale en vous connectant sur le site : www.demarches.interieur.gouv.fr/ise

Doivent être renseignés :

- Le code du département et le nom de la commune ;
- Le nom de l'électeur, ou le nom patronymique (nom de jeune fille) pour les électrices ;
- Tous les prénoms figurant sur l'état civil de l'électeur ;
- La date de naissance de l'électeur.

Veillez à saisir le nom de la commune, ainsi que vos nom et prénoms, avec tous les accents ou trémas y figurant. Une fois toutes les informations saisies, et si vous êtes bien inscrit, vous verrez s'afficher la confirmation de votre inscription, le n° de votre bureau de vote et votre n° d'ordre. Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez toujours le faire, mais vous ne pourrez pas voter aux élections européennes du 26 mai prochain.

REPORT DES COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES RECYCLABLES

Les collectes des ordures ménagères (poubelle bleue) des mercredis 24 avril, 1^{er} mai, 8 mai et 12 juin 2019 sont respectivement reportées aux jeudis 25 avril, 2 mai, 9 mai et 13 juin 2019. Les collectes des déchets recyclables (poubelle jaune) des jeudis 2 mai, 30 mai et 13 juin sont respectivement reportées aux vendredis 3 mai, 31 mai et 14 juin 2019.

Tribune ouverte

Cette rubrique est à la disposition de toute personne ou communauté (association, paroisse, classe d'âge etc.) souhaitant informer les Geudertheimois sur ses activités. Les informations à insérer devront être envoyées par courriel à info@geudertheim.fr et relèvent de la pleine et entière responsabilité de leurs auteurs.

L'AVENTURE CONTINUE !

Vous souvenez-vous de Line Pouvreaux ? Son titre de championne de France de Gymnastique rythmique en 2018 (cf. G'IM 40) vient d'être complété par celui de vice-championne de France en Nationale A à Chambéry. Atteindre un tel résultat devrait être forcément une satisfaction... Eh bien non, pas pour Line ! Ayant commis une erreur en faisant tomber sa massue lors de la première épreuve, mais n'ayant pas pris un « coup de massue sur la tête », Line s'est remobilisée pour la seconde épreuve « main libre » pour finalement obtenir un remarquable résultat. Habitée de la première place, cette situation est nouvelle pour elle, mais se transforme en une source de motivation. Tout comme l'obligation dorénavant de présenter une nouvelle discipline lors des compétitions, à savoir le cerceau. « Je ne pratique quasiment que ça lors des entraînements. Je suis confiante. », précise-t-elle. Cet engin en plastique favorise les roulés, les rétros, les passages au travers et les renversements (selon la présentation relevée sur le site internet espritbleu.franceolympique.com). Espérons qu'il lui permettra de réaliser des « renversements » de situation et de ne pas « passer au travers » des autres compétitions qui s'annoncent, pour cette championne de notre village, qui s'entraîne au Pré-pôle GR de Strasbourg, fait partie du club Union Hoerdts et qui bénéficie d'un soutien inconditionnel de ses parents, malgré les sacrifices consentis, et de sa sœur qui emprunte la même voie. Pour le moment, Line se sent léGèRe !



FORMATION À LA RETOUCHE D'IMAGES



Après 6 mois et une vingtaine de séances de formation GIMP, suivies avec assiduité par une équipe sympathique et très motivée, il est temps de faire un petit arrêt sur image pour voir le chemin parcouru dans ce stage. L'objectif de cette formation était double. Le premier but consistait à apporter aux stagiaires les éléments de base leur permettant d'améliorer la qualité d'une photo, grâce à des retouches pertinentes visant à en corriger les défauts. C'est ainsi que des exercices, nombreux et variés, ont entraînés nos « Gimpeuses » et nos « Gimpeurs » à maîtriser les corrections de netteté, d'exposition, de cadrage et de couleur, sur des exemples de photos et d'images, et aussi d'en supprimer les éléments indésirables. Le second objectif était de laisser libre cours à la création artistique du groupe, avec des exercices dirigés ayant comme finalité la réalisation

de montages ludiques, aussi bien de photos que d'images. La progression de cette formation a permis d'explorer une partie des possibilités quasi illimitée qu'offre le logiciel GIMP utilisé pendant ce stage. Il était donc nécessaire, avant toute chose, de maîtriser les bases de ce logiciel afin de permettre aux participants de se concentrer sur l'essentiel, à savoir, le plaisir de la création. Cette formation proposée par Richard Schwetta s'est déroulée dans une ambiance studieuse mais décontractée et chaleureuse, où le plaisir de se retrouver chaque semaine était manifeste chez chacun des participants. Une nouvelle session sera proposée après la rentrée scolaire de septembre.

WIEHNOCHTSBREDLE 2018



Voilà vingt-neuf ans que l'association AGCLS s'Mehlrads confectionne des *Bredle*, une véritable tradition ! En effet, une escouade de pâtisseries amateurs s'est affairée, durant deux jours, devant le fourneau de la cuisine de la salle polyvalente pour préparer et cuire diverses variétés de petits gâteaux de Noël. Tout cela dans la bonne humeur et une belle ambiance. Les *Bredle* ont tous été vendus en un clin d'œil. Cette opération a permis de collecter la somme de 4 740 €, qui a été partagée entre l'association DARIC (Dispositif d'Accompagnement au Rétablissement et à l'Insertion dans la Cité), dont le but est d'améliorer l'autonomie des personnes en situation de handicap psychique, et à l'association Vue (d') Ensemble qui mène des actions pour venir en aide aux non-voyants et malvoyants. Ainsi, lors de la cérémonie de remise des chèques le samedi 9 février 2019 dans la salle des mariages de la mairie de Geudertheim, l'AGCLS s'Mehlrads a remis un chèque de 2 370 € à chacune d'elles. La cérémonie s'est achevée avec le verre de l'amitié, un beau moment de convivialité.



HOMMAGE À MARGOT WOLFF

Margot Wolff s'est éteinte le 15 décembre dernier, à l'âge de 63 ans, après une longue et pénible maladie qu'elle a essayée de surmonter avec un courage admirable. Margot faisait partie de l'association théâtrale des *Geydether Wackes* dès sa création en 1984. Elle est montée sur les planches la dernière fois en 2016, dans la pièce *D'Schandärme vun St-Tropez em Elsàs* (*Les gendarmes de St-Tropez en Alsace*), en compagnie de Jean-Marie Steinmetz dont ce fut également la dernière représentation. Tous deux devaient tenir un rôle dans la comédie interprétée cette année, *Don Camomillo*, qui devait être donnée en 2017, saison annulée à cause du décès de Jean-Marie. Margot et Jean-Marie reposent à présent l'une près de l'autre au Jardin du souvenir, au cimetière de Geudertheim. Durant plus de trois décennies, Margot, en près de 300 représentations, a fait rire des milliers de spectateurs, charmés par son grand et irrésistible talent d'actrice. Sa belle prestance, son humour tout en finesse, son naturel, sa seule présence sur scène déclenchaient le rire. « *Speelt d'Margot, des Johr ?* » (« Margot joue-t-elle, cette année ? ») demandaient ces dernières années ses fans inquiets de la voir décliner. Les longs applaudissements, lors des trois représentations à Geudertheim, ont traduit toute l'admiration et tout le respect que ses amis du théâtre alsacien lui portaient. Margot, après avoir brillamment occupé la scène terrestre, est partie pour tenir son rôle sur la scène de l'éternité. Tristement, les *Geydether Wackes* reconnaissants.

Culture dialectale



Min Geyderthe

*A Wunsch : hoffentli wursch dü elsassisch rede
A so lãng wie 's Wààser d'Zorn no leuift !*

Mon Geudertheim

Un souhait : puisses-tu parler alsacien
Aussi longtemps que coulera la Zorn !

Un talent naissant



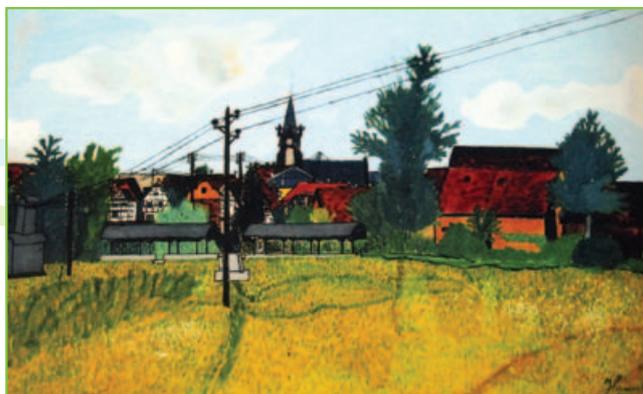
Jean-Georges (dit Georges) Hamm et le premier tableau peint à l'âge de 14 ans.

Jean-Georges (dit « Georges ») Hamm, né le 10 août 1940, a réalisé deux petits chefs-d'œuvre, des tableaux représentant le terrain de football et le secteur de la Zorn dit *Vixels Staj*, qu'il a respectivement peints à l'âge de 14 et 17 ans. Tous deux sont de véritables documents historiques. Georges a toujours aimé dessiner à l'école (*het emmer en de Schuel gare gemolt*). Mais cette fois-ci, il s'agit de son premier tableau (*sini erscht Dàfel*). Il représente une partie du terrain de football (*de Fuessballplätz*) et le local construit en 1954 par l'entreprise locale Charles Furst. Georges est apprenti maçon (*Mürer-Lehrling*) et participe à sa construction, avec quelques footballeurs. Il se souvient notamment des regrettés Roland Furst, un défenseur (*Verteidiger*) solide comme du béton, et l'ailier (*Flejel*) Chrétien Bergthold, dit « Ayala », rapide comme une flèche (*schnall wie a Wesele*). Georges a établi un record qui tient toujours (*a Rekord der emmer noch hebt*) : il a marqué 6 buts (*ar het 6 Gol g'schosse*) en un seul match de l'équipe

première (*d'erscht Mannschãft*) du FC Geudertheim (victoire 7-1 contre Furdenheim), au début des années 1960. Le tableau est saisissant de vérité. Les lignes mal tracées (*d'Linie sen schlacht àbgezeichnet*) ; le terrain inégal (*unewe*) où les trous bouchés, laissés par les souches des arbres, se transforment en mares (*Wässelàche*) quand il pleut trop, la première construction en dur, une maisonnette (*a Hiesel*) servant à stocker les filets (*d'Netzer*), les balles (*d'Baale*) et autre matériel ; les arbres derrière le but (*d'Beem henge àm Gol*), endroit servant de parking et où s'est longtemps déroulée la fête du 1^{er} mai de l'amicale des sapeurs-pompiers (*'s Wãldfescht vun de Pompier*). Le tableau est plus vrai que nature.

Un autre petit chef-d'œuvre

En 1957, le jeune maçon de 17 ans, a exécuté un autre petit chef d'œuvre (*Meischerwarik*). Perché sur le remblai de curage du fossé du *Schleifgraben* (*Schliffgröwe*), avec pour chevalet un morceau de carton (*Bàbedeckel*) et des restes de peinture à l'eau (*Wässer-Forb*), Georges Hamm entreprend de peindre le site dit *Vixel's Staj*. Au premier plan, les prés (*d'Motte*) en fleurs et des dégradés en vert laissant deviner le caractère marécageux (*sumpfig*) de l'endroit. Il y a là incontestablement une touche d'impressionnisme. Au milieu (*en de Mettle*), les structures métalliques des deux lavoirs où les ménagères (*d'Hüsshaltere*) venaient laver leur linge (*ehri Wesch wasche*). Où toute la jeunesse du village (*d'geunz Jugend vom Dorf*) se baignait à la belle saison, écartant de temps en temps le cadavre d'un porcelet (*a vereckt's Heizel*). Les haies (*d'Hecke*) servaient de vestiaires pour se changer. On venait aussi y faire sa toilette, le samedi soir, avant d'aller au bal. « Nous nous baignions aussi dans les mares d'eau chaude (*wormi Wässer-Làche*) lorsque la Zorn, qui n'était pas rectifiée, débordait en été. Et attrapions des grenouilles (*Fresche*) au printemps. En hiver, les mares gelées permettaient de faire de la luge et du patin à glace (*Schlette un Schlett-Scheui*) ».



Le secteur dit Vixels Staj, il y a plus de 60 ans.

Fin prématurée du talent

Mais voici que Georges doit partir sous les drapeaux. Pour 26 mois, en Algérie (*26 Monet en Algerie*). Au retour, plus question de peindre. « Il fallait travailler pour gagner sa vie ». L'inspiration était tarie. Quel dommage (*schod*) !

35^e ANNIVERSAIRE DES GEYDERTHER WACKES



L'homérique combat de boxe entre le curé et le maire.

En conclusion, juste trois coups de projecteur :

- 1) Sur la grande fresque tapissant tout le fond de la scène : c'était un agrandissement (œuvre de l'entreprise 4 en 1 Communication, de Hoerd) d'un tableau peint par notre compatriote Jean-Georges (dit Georges) Hamm en 1957, à l'âge de 17 ans (voir l'article *Culture dialectale*). Les anciens Geuderthemois ont de suite reconnu l'ancien lavoir *Vixels-Staj*.
- 2) Sur le crucifix du calvaire, auquel s'adressait *Don Camomillo*, comme dans les films : il s'agit d'une œuvre d'art plus que centenaire. Réalisée par un aïeul de Nadine Noé, actrice de la troupe, qui autour des années 1880, confectionnait des crucifix ornant les tombes et dont la famille en a gardé un.
- 3) Sur le geste des *Geydurther Wackes* qui ont remis un chèque de 1 000 € à Agnès Limbach, directrice de l'école maternelle, qui, après avoir chaleureusement remercié l'association, a expliqué que cette somme allait grandement alléger la participation des familles pour la sortie pédagogique au zoo d'Amnéville.

Enfin, dernière remarque, comme l'a souligné le président Alfred Jung, pour la grande majorité des écoliers de la maternelle, le dialecte alsacien est une langue étrangère, tout comme l'était le français, pour eux, jusque dans les années 1950. L'alsacien continue donc de se perdre inexorablement. Et les *Geydurther Wackes* sont fiers de faire partie des quelque 120 troupes d'Alsace/Moselle qui font rire, en alsacien. Un privilège de plus en plus rare.



De gauche à droite :
Jean Claude Pereira, Charles Schmitt
et Mathieu Heitz.

PÉTANQUE-CLUB DE LA ZORN : DU NOUVEAU

Après une période de sommeil, le club de pétanque retrouve de la vigueur avec l'arrivée d'un nouveau comité. Celui-ci est composé de Jean-Claude Pereira au poste de président, Mathieu Heitz à celui de vice-président et Charles Schmitt à celui de trésorier. Les amateurs de pétanque peuvent pratiquer leur sport favori tous les vendredis à partir de 19 h 30 et les dimanches (à compter du 5 mai) à partir de 14 h. Un concours réservé aux licenciés est programmé le samedi 6 juillet 2019 à partir de 14 h. Par ailleurs, pour fêter les 20 ans d'existence du club, ses responsables organisent le 1^{er} septembre 2019 un concours de pétanque amateur en doublette « Henri Aubin », en hommage au fondateur du club, réservé aux habitants de Geudertheim mais interdit aux licenciés.

BAL CARNAVALESQUE



Samedi 9 mars 2019 s'est déroulé le bal carnavalesque organisé par le Football-Club de Geudertheim. La salle, décorée comme à l'accoutumée avec les guirlandes en tissus, a accueilli plus de 200 personnes. La majorité des adultes et enfants ont joué le jeu en venant déguisés, et ont participé aux concours de déguisements organisés en milieu de soirée. Les convives ont apprécié le repas « rosbeef » et le dessert « beignet en forme de bretzel ». L'orchestre Valery's a assuré l'animation jusqu'au bout de la nuit.

VIVRE L'ÉCOLE

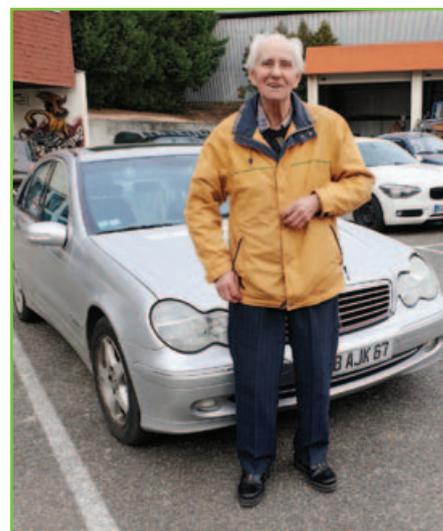


L'association Vivre l'École est fière de vous annoncer que grâce à la forte participation des parents à son opération « Chocolats de Pâques », celle-ci a rencontré un vif succès. Elle souhaite remercier tous ceux qui y ont participé. Cette collecte va permettre, en partie, de financer la fête des CM2 à la fin de

cette année scolaire : goûter et surprise-partie pour tous les élèves de Geudertheim ! Lors de cette manifestation, un livre, offert par la Mairie, sera remis aux futurs collégiens. Puis une fête sera organisée avec une petite restauration : boissons et gâteaux. Venez nombreux pour soutenir nos futurs adolescents et partager un bon moment ! L'association Vivre l'École poursuit ses autres actions, notamment la vente de fournitures scolaires pour la prochaine année scolaire. Les listes seront distribuées en fin d'année pour permettre aux parents de faire leurs commandes et de partir sereinement en vacances sans se soucier des achats de rentrée. N'hésitez pas à contacter l'association si vous avez des questions, ou si vous voulez la rejoindre ! Elle a toujours besoin de monde. Elle vous souhaite de très belles fêtes de Pâques et vous dit à bientôt.

CONDUITE ET SÉCURITÉ POUR LES SENIORS

L'association *Atout Age Alsace*, en partenariat avec l'*Automobile Club Association*, anime fréquemment des ateliers de sensibilisation sur l'ensemble du territoire alsacien. Le thème de la conduite en sécurité y est abordé, à la demande des seniors. M. Britschu et Mme Caron, de l'*Automobile Club Association*, ont animé ce stage sur trois après-midi dont le premier volet, portant sur les connaissances acquises (panneaux, signalétique) et axé sur une remise à niveau des nouvelles règles du code de la route (ronds-points notamment), a suscité un vif intérêt pendant plus de deux heures auprès des 20 participants le 27 février dernier.



Pour la 2^e séance, les participants ont été séparés en deux groupes de 10, un groupe se voyant proposer un audit en condition réelle de conduite en agglomération, tandis que l'autre assistait au dernier module, intitulé « Se comprendre », qui favorise le bien-être du conducteur, traduit par son langage corporel au travers du comportement physiologique (vision, réflexes, anticipation) de la personne. Les activités de chaque groupe étaient inversées lors de la 3^e séance. Une excellente tenue de route à tous ces as du volant !

Le Comité de Fêtes de la commune de Geudertheim, avec le soutien de la Commission Aménagement et Fleurissement, vous propose son

11^e MARCHÉ AUX FLEURS

1^{er} MAI 2019

GEUDERTHEIM 9 h à 18 h

Rue du Général de Gaulle et Place Marie-Georges Picquart

Ne pas jeter sur la voie publique

Exposition Vieux tracteurs - Exposition Lucien Jung (peinture)
Modélisme ferroviaire - Affûtage/remontage

TOMBOLA GRATUITE

Entrée libre - Buvette et restauration sur place
Tartes flambées à partir de 17 h



TOURNOI DE FOOT



U7, U9, U11

Organisé par le
F.C. GEUDERTHEIM

Participation exceptionnelle de

MIKE BRANDON

Dédicaces et animations.



Petite restauration sur place.
Grillades, frites, gateaux.

Pour info ou inscription,
contactez Fanny au
06.06.65.05.24.



30^e MARCHÉ POPULAIRE

INTERNATIONALE DE NUIT DE GEUDERTHEIM

SAM 18 MAI 2019

Départs entre 14 h et 20 h (place Marie Georges Picquart)



VEZ AVEC VOTRE CHAPEAU
ET REMPORTEZ DE NOMBREUX CADEAUX !



PARCOURS 10 KM et ADAPTÉ

À L'ARRIVÉE, TARTES FLAMBÉES ET PETITE RESTAURATION
PROPOSÉES PAR L'AGCLS S'MEHLRAD

www.geudertheim-agcls.com

MEMBRE DE LA FFSP N°F 006 - VISA FFSP 2019-67-309-1-H

AGREMENT MINISTÉRIEL NATIONAL DU 20 JUIN 2009

RECONNUE DE MISSION D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR ARRÊTÉ N° 012156 DU 2 AOÛT 2019

Organisé par le Comité de fêtes,
avec le concours des associations de Geudertheim

29-30 JUIN 2019

à Geudertheim

OPEN AIR

ZONE DE LOISIRS
FACE AU STADE DE FOOT

SAMEDI 29 DIMANCHE 30

19 h 30
V.90

21 h
Boyington

23 h 45
Sheerdorr

Ouverture du site à 19 h
Buvette et petite restauration
Entrée : 8 €



16 h 30
Orchestre Santa Rosa

Ouverture du site à 16 h
Dès 17 h 30 tartes flambées à volonté
jusqu'à 21 h • Buvette
Entrée : 10 €
De 6 à 14 ans : 5 €
Gratuit pour les moins de 6 ans

UNE MISS À GEUDERTHEIM !

Quelle surprise pour Laetitia Winterberger d'avoir été inscrite à son insu par son mari à cette élection de Miss Curvy Alsace ! Et que dire du résultat final mais... patience ! Ce concours, destiné aux femmes ayant une taille 42 ou plus et prônant la beauté des courbes, s'est déroulé le 24 novembre 2018 à Thann, l'objectif étant de se mettre en valeur selon sa morphologie et de prendre confiance en soi. Les défilés se sont succédé dans diverses tenues prêtées par les partenaires de la soirée, sous le regard du public composé en partie par les membres des familles des 13 candidates. Le jury, constitué de six personnes dont le vote comptait pour 60 % dans la note finale, ne s'est pas contenté de juger le physique mais a reçu en entretien chaque prétendante au titre. Sans ambition particulière avant le déroulement de l'élection autre que celle de passer une soirée riche en émotions, Laetitia Winterberger a finalement décroché le titre de 1^{re} dauphine de Miss Curvy Alsace 2018. Cette écharpe lui permet de profiter encore actuellement de *shooting photo* (séances de prises de vues) pour des marques de vêtements et de continuer à faire connaître cette élection lors de différentes soirées, ceci jusqu'à sa prochaine édition qui se déroulera le 19 octobre 2019 à Thann pour laquelle notre 1^{re} dauphine occupe le poste de responsable des candidates bas-rhinoises. Avis aux amatrices !



VOL DE NUIT EN MUSIQUE



21 h 15 : après un repas qui fait toujours l'unanimité, 1, 2, 3, 4... Et les musiciens se sont exécutés. Les passagers ont alors décollé pour un vol de près de 2 h, entrecoupé d'une pause intermédiaire, avec de nombreuses escales en Europe et dans le monde, traversant aussi les saisons et même les époques. Dans le cockpit, un pilote bien expérimenté, Édouard Riedinger, baguette en main, qui avait préparé le voyage, secondé par son co-pilote Jérémy Ohlmann. Les mélomanes, essentiellement des fidèles présents tous les ans, ont pu se rendre par exemple dans la Hongrie du XIX^e siècle avec *Hunyadi Indulo*, au siège du MI6 à Londres avec *Casino Royale*, dans l'Irlande antique avec *The Spirit of the Celts*, sans oublier la *Blasmusik* d'outre-Rhin. Avant de rejoindre l'Amérique du Sud avec *La Colegiala*, il a fallu prendre de l'altitude avec *You raise me up*. Un hommage a aussi été rendu à Charles Aznavour, un pilier de la chanson française parti il y a quelques mois, à travers un pot-pourri de ses principaux succès. Après un bis puis un ter, rendez-vous a été pris l'année prochaine. Pour sa 10^e édition sous cette formule, le concert annuel a été un succès pour l'équipe du commandant de bord Yves Ohlmann.

Calendrier

- 22 avril 2019
Ouverture étang de pêche Sandgrube
- 26 avril 2019
Séance du Conseil municipal
- 27 avril 2019
Assemblée générale Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin
- ■ ■
- 1^{er} mai 2019
Marché aux fleurs
- 5 mai 2019
Premières communions - Église catholique de Hoerd
- 8 mai 2019
Tournoi des jeunes - FCG
- 12 mai 2019
Confirmations - Église protestante de Geudertheim
- 16 mai 2019
Réunion publique
- 17 et 18 mai 2019
Demi-journées plantations - fleurissement
- 18 mai 2019
Marche populaire - AGCLS s'Mehlr
- 19 mai 2019
Concert de la chorale L'Eau Vive - Église protestante
- 26 mai 2019
Élections européennes
- ■ ■
- 2 juin 2019
Concours de pêche Étang Zornmatt - AAPPMA
- 7 juin 2019
Séance du Conseil municipal
- 8 juin 2019
Tournoi de badminton - AGCLS s'Mehlr
- 21 juin 2019
Fête de fin d'année du CM2 - Vivre l'École
- 23 juin 2019
Tournoi intersociétés - FCG
- 28 juin 2019
Fête de fin d'année du périscolaire - Les Loustics
- 29 et 30 juin 2019
Open air - Comité de Fêtes
- ■ ■
- 3 juillet 2019
Après-midi récréative des seniors - Waldeck
- 5 juillet 2019
Séance du Conseil municipal
- 14 juillet 2019
Fête nationale

Anniversaires

La commune a l'habitude d'honorer ses aînés dès l'âge de 85 ans, puis tous les 5 ans suivants, et de fêter les noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans), et tous les 5 ans au-delà. Merci de bien vouloir signaler ces anniversaires remarquables en mairie.



René Andès • 85 ans



Noces d'or
30/12 Époux Albert Mühl



Noces de d'or
24/01 Époux Robert Rossdeutsch



René Harnisch • 85 ans



Pierre Sarlat • 85 ans



Ivan Knittel • 85 ans

> DÉCEMBRE 2018

JUBILAIRES

• 19/12

René ANDRÈS

2 rue de la Zorn, **85 ans**

• 23/12

Lucie WEIL née RITTER

1 rue du Moulin, **92 ans**

• 24/12

Marie HAMM née BRUCKMANN

8 rue Hof, **88 ans**

Yvette FINK née ROTH

12 rue des Potagers, **83 ans**

• 27/12

Nicolas WODLING

1 rue des Prés, **80 ans**

• 28/12

Alice SCHNEIDER née WOLFF

7 rue du Chevreuil, **82 ans**

• 29/12

Marguerite HAASS née SOMMER

66a rue du Gal de Gaulle, **81 ans**

NAISSANCE

• 15/12

Antoine Rémy SCHOTT

né à Schiltigheim

fils de Stéphane SCHOTT

et d'Anne RIEDINGER

1 rue des Fauvettes

> JANVIER 2019

JUBILAIRES

• 1/01

Djenebou Dite Yah TRAORE

née BORE

4 rue Albert Schweitzer, **83 ans**

• 4/01

Pierre SARLAT

3 rue de la Montée, **85 ans**

Oscar HUCKEL

35 rue du Gal de Gaulle, **82 ans**

• 7/01

Georges WEITZ

14 rue Sainte Maison, **80 ans**

• 8/01

Caroline MARTINI née BURIG

11 rue de la Montée, **92 ans**

Laurent DOLLE

2 rue des Pruniers, **80 ans**

• 10/01

Marie Madeleine KNITTEL

née MOSER

77 rue du Gal de Gaulle, **82 ans**

Charles RIEDINGER

18 rue de l'Arche, **82 ans**

• 20/01

Joseph HUSS

6 rue Dietweg, **88 ans**

• 25/01

René HARNISCH

22 rue Hornwerck, **85 ans**

• 29/01

Michel GUILLAUME

2 rue des Bleuets, **80 ans**

Charles MISCHLER

1 rue du Gal de Gaulle, **80 ans**

• 30/01

Berthe HOLZ née GELDREICH

5 rue des Potagers, **88 ans**

• 31/01

Berthe ENG

4 rue de l'Arche, **81 ans**

NAISSANCES

• 6/01

Raphaël Berlioz WILLMANN

né à Schiltigheim

fils d'Anthony WILLMANN

et d'Aline GUENOT

109 rue du Gal de Gaulle

• 11/01

Alice Laure Caroline SIMONIN RAVOYARD

née à Strasbourg

filles de Guillaume SIMONIN

et de Cécile RAVOYARD

21b rue du Gal de Gaulle

• 13/01

Clémence JUNG

née à Strasbourg

filles d'Hervé JUNG

et de Laura MANCINI

8 rue du Chevreuil

• 22/01

Victoria Nadine Marlyse SUSS

née à Strasbourg

filles de Fabien SUSS

et de Valentine KOCH

17a rue du Hornwerck

DÉCÈS

• 15/01 à Bischwiller

dans sa 75^e année

Cécile Lina WENGER née BOUVIER

7 rue Hornwerck

• 29/01 à Haguenau

dans sa 63^e année

Raymond Patrick SCHMITT

7 rue Hornwerck

> FÉVRIER 2019

JUBILAIRES

• 3/02

Maurice ESSINGER

26 rue Sainte Maison, **80 ans**

• 7/02

Ernest VIX

10 rue de l'Arche, **86 ans**

• 10/02

Marcel HICKEL

4 rue du Gal de Gaulle, **84 ans**

• 12/02

Alice HAMM née WOLFF

4 route de Bietlenheim, **84 ans**

Lina GLATH née HAAS

30 rue Sainte Maison, **83 ans**

Antoinette JUNGER née KIEFFER

1 rue Albert Schweitzer, **81 ans**

• 18/02

Marie MUHL née BRECHBIEHL

15 rue des Potagers, **86 ans**

• 22/02

Caroline SCHNEIDER née GROSS

27 rue du Gal de Gaulle, **93 ans**

Marlène ALTHERR

née GISSELBRECHT

71 rue du Gal de Gaulle, **81 ans**

• 23/02

Antoinette ANDRÈS

née KLEINMANN

36 route de Bietlenheim, **87 ans**

État civil

• 24/02
André RODOLPHE
1 rue des Bleuets, **80 ans**

NAISSANCES

• 6/02
Axel Mathis Anthony DA COSTA
né à Strasbourg
fils d'Anthony DA COSTA
et de Laure BILZ
7 rue des Gottesheim

• 16/02
Mila Isabelle Mireille LEROUX
née à Strasbourg
fille de Julie LEROUX
84 rue du Gal de Gaulle

DÉCÈS

• 8/02 à Haguenau
dans sa 66^e année
Francis Gérard Yves KOENIGUER
10 rue des Cerisiers

• 17/02 à Brumath
dans sa 87^e année
Aimée Fanny TISSIER née RIEHL
2 rue Albert Schweitzer

> MARS 2019

JUBILAIRES

• 4/03
Arlette SIEGLER née JUNGER
19 rue des Potagers, **82 ans**

• 9/03
Denise STOLL née JAGGIE
8 rue de la Zorn, **83 ans**

Thi Bé TRAN née TRAN
34 rue des Primevères, **87 ans**

Joao MACHADO
9 route de Bietlenheim, **80 ans**

• 15/03
Yvan KNITTEL
111 rue du Gal de Gaulle, **85 ans**

Christiane OSER née ROESCH
5 rue du Général Leclerc, **81 ans**

• 19/03
Catherine GANGLOFF née ROTH
8 route de Bietlenheim, **93 ans**

Georges LOSER
24 rue du Gal de Gaulle, **88 ans**

• 21/03
Albert ROTH
6 rue des Potagers, **82 ans**

• 23/03
Liliane GROSS née WENDLING
41 rue du Gal de Gaulle, **84 ans**

Jean Jacques WEBER
101 rue du Gal de Gaulle, **80 ans**

• 24/03
Joseph HARNISCH
30 rue Hornwerck, **89 ans**

• 26/03
Albert HAMM
8 rue des Cerisiers, **80 ans**

• 27/03
Paul SAUSELEN
27 rue Hornwerck, **81 ans**

• 29/03
Chrétien WOLFHUGEL
90 rue du Gal de Gaulle, **87 ans**

Lina ZUMSTEIN née SCHUCH
10 rue du Chevreuil, **80 ans**

André LAMBLIN
20 rue de la Zorn, **83 ans**

• 30/03
Éric VIX
103 rue du Gal de Gaulle, **84 ans**

• 31/03
Alfred KLEIN
6 rue des Cerisiers, **83 ans**

NAISSANCES

• 5/03
Arsène SCHUH
né à Strasbourg
fils de Jonathan SCHUH
et de Jessica KUHN
1 rue de l'Arche

• 28/03
Cyprien WEISS
né à Strasbourg
fils de Jean-Charles WEISS
et de Nadine FOELL
8 rue de Kurtzenhouse

Giulia EICHACKER
née à Schiltigheim
fille de Cyrille EICHACKER
et de Natacha KOMELI
21 rue des Petits Champs

DÉCÈS

• 3/03 à Bischwiller
dans sa 93^e année
Caroline MARTINI née BURIG
11 rue de la Montée

**Les membres de la commission Communication
vous souhaitent
de joyeuses fêtes de Pâques !**